L'Histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de 2000 à 2020



Auteur du cours

Professeur Paul D. Williams
Elliott School of International Affairs, Université George Washington

Éditrice de la serie

Ramona Taheri

Institut de Formation aux Opérations de Paix*
Étudiez les opérations humanitaires et de paix, partout, en tout temps

PELP
PARTENARIAT POUR L'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR LES OPÉRATIONS DE PAIX

L'Histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de 2000 à 2020



Après leur déploiement à Bangassou, dans la préfecture de Mbomou, au sud-est de la République centrafricaine, 150 membres des forces armées centrafricaines œuvrent en étroite collaboration avec les soldats de la paix de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Des patrouilles conjointes sont menées quotidiennement dans la ville et ses périphéries pour rassurer et protéger la population, en œuvrant pour une paix durable dans la région. 1er août 2018. Photo ONU par Hervé Serefio.

Auteur du cours

Professeur Paul D. Williams
Elliott School of International Affairs, Université George Washington

Éditrice de la serie

Ramona Taheri

Traduit par

Mirella Naumburg

Contributrices

Lindsay April • Erin Lyons • Elisabeth Rosenbaum

Institut de Formation aux Opérations de Paix*
Étudiez les opérations humanitaires et de paix, partout, en tout temps

PELP
PARTENARIAT POUR L'APPRENTISSAGE EN LIGNE SUR LES OPÉRATIONS DE PAIX

© 2023 Institut de Formation aux Opérations de Paix*
*Peace Operations Training Institute® Reg. U.S. Pat & Tm. Off.
Tous droits réservés.

Institut de Formation aux Opérations de Paix
1309 Jamestown Road, Suite 202
Williamsburg, VA 23185 USA
www.peaceopstraining.org/fr/

Première édition : 2020 par Professeur Paul D. Williams

L'information contenue dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Institut de formation aux opérations de paix (POTI), de(s) l'Auteur(s) du cours, des organes des Nations Unies ou des organisations affiliées. Le POTI est une organisation non gouvernementale (ONG) indépendante à but non lucrative enregistrée auprès du Service du revenu interne des États-Unis d'Amérique comme une organisation 501(c)(3). Bien que tous les efforts aient été déployés pour vérifier le contenu de ce cours, le POTI et le/les Auteurs du cours déclinent toute responsabilité pour les faits et opinions contenus dans le texte, qui ont été assimilés en grande partie à partir de médias ouverts et d'autres sources indépendantes. Ce cours a été rédigé comme un document pédagogique et didactique conforme à la politique et à la doctrine existantes des Nations Unies, mais ce cours n'établit ni ne promulgue de doctrine. Seuls les documents des Nations Unies officiellement vérifiés et approuvés peuvent établir ou promulguer la politique ou la doctrine des Nations Unies. Des informations avec des points de vue diamétralement opposés sont parfois fournies sur des sujets donnés pour stimuler l'intérêt académique et sont conformes aux normes de la poursuite académique pure et libre.

Les versions de ce cours offertes dans d'autres langues peuvent différer légèrement de la copie principale en anglais. Les traducteurs s'efforcent de préserver l'intégrité du matériel.

L'Histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de 2000 à 2020

Table des matières

Méthode pédagogique ix

Leçon 1 Aperçu : tendances et principaux thèmes 10

Introduction 11

Section 1.1 Aperçu du cours 12

Section 1.2 Grandes Tendances du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020 14

Section 1.3 Thèmes récurrents du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020 28

Leçon 2 Renaissance du maintien de la paix 34

Introduction 35

Section 2.1 Renaissance du maintien de la paix des Nations Unies 36

Section 2.2 Maintien de la paix de l'ONU en Sierra Leone 38

Section 2.3 Maintien de la paix des Nations Unies au Kosovo 41

Section 2.4 Maintien de la paix des Nations Unies au Timor oriental 45

Section 2.5 Maintien de la paix des Nations Unies en RDC 48

Section 2.6 Maintien de la paix des Nations Unies et la « guerre mondiale contre le terrorisme » 50

Leçon 3 Maintien de la paix en Afrique de l'Ouest 54

Introduction 55

Section 3.1 Fin des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Sierra Leone 56

Section 3.2 Maintien de la paix des Nations Unies en Côte d'Ivoire 57

Section 3.3 Maintien de la paix des Nations Unies au Libéria 62

Section 3.4 Maintien de la paix des Nations Unies au Sahara occidental 66

Leçon 4 Maintien de la paix en Afrique de l'Est 73

Introduction 74

Section 4.1 Opération de maintien de la paix des Nations Unies entre l'Érythrée et l'Éthiopie 75

Section 4.2 Opération de maintien de la paix des Nations Unies au Burundi 77

Section 4.3 Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) 80

Section 4.4 Opérations de maintien de la paix des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine 85

Section 4.5 Opération de maintien de la paix des Nations Unies à Abyei 88

Section 4.6 Opération de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud 91

Leçon 5 Maintien de la paix en Europe, en Asie et dans le Caucase 98

Introduction 99

Section 5.1 Maintien de la paix des Nations Unies en Europe du Sud 100

Section 5.2 Maintien de la paix des Nations Unies en Asie du Sud et du Sud-Est 105

Section 5.3 Maintien de la paix des Nations Unies dans le Caucase 111

Leçon 6 Maintien de la paix au Moyen-Orient 117

Introduction 118

Section 6.1 Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) 119

Section 6.2 Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) 121

Section 6.3 Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) 122

Section 6.4 Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) 124

Section 6.5 Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) 129

Leçon 7 Opérations de stabilisation des Nations Unies 136

Introduction 137

Section 7.1 Stabilisation et maintien de la paix des Nations Unies 138

Section 7.2 MINUSTAH à Haïti 140

Section 7.3 MONUSCO en République démocratique du Congo 144

Section 7.4 MINUSMA au Mali 147

Section 7.5 MINUSCA en République centrafricaine 151

Leçon 8 Maintien de la paix en partenariat 158

Introduction 159

Section 8.1 Maintien de la paix en partenariat, en théorie et en pratique 160

Section 8.2 Opération de maintien de la paix hybride au Darfour 163

Section 8.3 Dispositif d'appui pour la Somalie 167

Section 8.4 Maintien de la paix séquentiel : transitions entre l'Union africaine et les Nations Unies 171

Leçon 9 Lignes directrices et principes 177

Introduction 178

Section 9.1 Le Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies : Le rapport Brahimi (2000) 179

Section 9.2 La Doctrine fondamentale (2008) 182

Section 9.3 Le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix (2015) 184

Section 9.4 Améliorer la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies (2017) 187

Section 9.5 Action pour le maintien de la paix (2018) 189

Leçon 10 Résumé et conclusions 194

Introduction 195

Section 10.1 Récapitulatif du cours 196

Section 10.2 Impact du maintien de la paix des Nations Unies sur les conflits armés 199

Section 10.3 Thèmes récurrents du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020 202

Annexe A : Liste d'acronymes 209

Annexe B : Liste des opérations de paix des Nations Unies, 2000-2020 214

Annexe C : Lectures complémentaires 216

À propos de l'auteur : Professeur Paul Williams 217

Instructions pour l'Examen de fin de cours 218

Méthode pédagogique

Ce cours autorégulé vise à donner une flexibilité aux étudiants dans leur approche à l'apprentissage. Les suggestions suivantes visent à motiver et guider les étudiants concernant quelques éventuelles stratégies et les attentes minimales pour suivre et réussir ce cours :

- Avant de commencer à étudier, consultez l'intégralité du cours. Notez les objectifs des leçons qui vous permettront d'avoir une idée de ce qui sera examiné tout au long du cours ;
- Le contenu vise à être pertinent et pratique. Au lieu de mémoriser des détails, efforcez-vous de comprendre les concepts et les perspectives globales du système des Nations Unies ;
- Mettez en place des lignes directrices sur la manière dont vous voulez gérer votre temps ; Étudiez le contenu de la leçon et les objectifs d'apprentissage. Au début de chaque leçon, orientez-vous vers les points principaux. Si vous le pouvez, lisez le texte deux fois afin de vous assurer une compréhension et une assimilation maximum, et espacez vos lectures ;
- Lorsque vous finissez une leçon, répondez au questionnaire. Pour toute erreur, retournez à la section correspondante et relisez-la en retenant les informations correctes ; et
- Après avoir étudié toutes les leçons, préparez-vous pour l'Examen de fin de cours en révisant les points principaux de chaque Leçon. Puis, connectez-vous à votre classe en ligne et passez l'Examen de fin de cours en une seule session.

» ***» Accédez à votre classe virtuelle à l'adresse suivante : <https://www.peaceopstraining.org/fr/users/user-login/?next=/fr/users/> du monde entier.***

- Votre examen sera noté électroniquement. Si vous obtenez la note de passage de 75 pour cent ou une note supérieure un Certificat de réussite vous sera remis. Si vous obtenez une note inférieure à 75 pour cent vous aurez la possibilité de passer une deuxième version de l'Examen de fin de cours.

Éléments principaux de votre classe virtuelle »

- Accès à tous vos cours ;
- Un environnement d'examen sécurisé pour finaliser votre formation ;
- Accès à des ressources de formation additionnelles, y compris des suppléments multimédias aux cours ; et
- Possibilité de télécharger votre Certificat de réussite pour tout cours complété.

LEÇON 1

Aperçu : tendances et principaux thèmes



Photo ONU par Gema Cortes.

Cette leçon offre une vue d'ensemble du cours et souligne les principales tendances et thèmes récurrents du maintien de la paix au XXIe siècle.

Dans cette leçon »

Section 1.1 Aperçu du cours

Section 1.2 Grandes Tendances du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020

Section 1.3 Thèmes récurrents du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020

Objectifs de la leçon »

- Fournir un bref aperçu de la structure du cours.
- Fournir un aperçu des principaux modèles et tendances des opérations de maintien de la paix des Nations Unies entre 2000 et 2020.
- Résumer les principaux thèmes récurrents dans l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies entre 2000 et 2020.



Des soldats de la paix des Nations Unies effectuent des travaux sur une route à Hera. 2 mars 2000. Photo ONU par Eskinder Debebe.

Introduction

Cette leçon commence par un aperçu du reste du cours. Elle résume ensuite certaines des grandes tendances et des principaux thèmes récurrents se manifestant dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU entre 2000 et 2020. Pendant la majeure partie de cette période, le nombre de missions et de soldats de la paix de l'ONU a augmenté régulièrement pour atteindre des niveaux record, avant de légèrement diminuer après 2016.



Une vidéo d'introduction du cours présentée par le Professeur Paul D. Williams est disponible à l'adresse suivante : <https://www.peaceopstraining.org/fr/videos/course/198/history-of-peacekeeping-2000-2020/>.

Section 1.1 Aperçu du cours

Ce cours est articulé autour de 10 leçons. Elles vous guideront à travers les principaux développements des opérations de maintien de la paix des Nations Unies entre 2000 et 2020.

Leçon 1 : Aperçu : tendances et principaux thèmes. Cette leçon fournit un aperçu concis du nombre, de la taille et de la composition des opérations de maintien de la paix de l'ONU au cours de cette période, ainsi que du nombre de personnels en uniforme impliqué. Il décrit également l'augmentation du nombre de policiers, de femmes et de décès dans ces missions. Il conclut en mettant en évidence cinq thèmes permanents abordés dans le reste du cours, à savoir la relation entre les moyens et les fins dans les opérations de maintien de la paix ; l'importance de lier le maintien de la paix à des stratégies politiques efficaces de rétablissement de la paix ; les efforts visant à élaborer des lignes directrices et des principes appropriés pour les missions de l'ONU ; la nécessité de partenariats efficaces ; et la nécessité d'améliorer la responsabilisation et la performance des soldats de la paix.

Leçon 2 : Renaissance du maintien de la paix. Cette leçon résume comment d'importantes nouvelles opérations de maintien de la paix ont été instituées dans quatre territoires déchirés par la guerre à la fin de 1999, à savoir la Sierra Leone, le Kosovo, le Timor oriental et la République démocratique du Congo (RDC). Ces missions ont marqué le début d'une nouvelle ère de croissance pour le maintien de la paix de l'ONU, tant en termes de nombre de missions que de personnel. La leçon aborde également la manière dont les attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont intensifié la « guerre mondiale contre le terrorisme », influençant les opérations de maintien de la paix de l'ONU de diverses manières.

Leçon 3 : Maintien de la paix en Afrique de l'Ouest. Cette leçon se concentre sur le groupe d'opérations menées par l'ONU dans la région du fleuve Mano, à savoir la Sierra Leone (Mission des Nations Unies en Sierra Leone [MINUSIL]), le Liberia (Mission des Nations Unies au Libéria [MINUL]) et la Côte d'Ivoire (Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire [MINUCI] et Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire [ONUCI]) ; la dernière ayant cessé ses opérations en 2017. Ces opérations ont répondu aux guerres civiles dans chacun de ces pays, ainsi qu'à d'autres problèmes critiques, notamment l'épidémie de la maladie à virus Ébola de 2014. La leçon résume également les développements de la mission de l'ONU au Maroc/Sahara occidental, la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental [MINURSO]), demeurant active au moment de la rédaction du présent rapport.

Leçon 4 : Maintien de la paix en Afrique de l'Est. Cette leçon se concentre sur les opérations menées dans ce qui est devenu la région où les soldats de la paix de l'ONU ont été le plus intensivement déployés. Elle aborde les principaux épisodes et défis auxquels ont été confrontées les missions de l'ONU en RDC (Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo [MONUC]), en Érythrée et en Éthiopie (Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée [MINUEE]), au Burundi (Opération des Nations Unies au Burundi [ONUB]), au Soudan (Mission des Nations Unies au Soudan [MINUS] et Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei [FISNUA]), au Tchad et en République centrafricaine (RCA) (Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad [MINURCAT]) et depuis 2011, au Soudan du Sud (Mission d'assistance des Nations Unies en République du Soudan du Sud [MINUSS]). Une fois encore, ces opérations constituaient principalement des réponses aux guerres civiles de la région et à leurs conséquences. Si la plupart de ces opérations ont pris fin bien avant 2020, des missions sont toujours en cours au Soudan, au Soudan du Sud et en RDC.

Leçon 5 : Maintien de la paix en Europe, en Asie et dans le Caucase. Cette leçon présente une vue d'ensemble des principaux développements des opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Europe du Sud, en Asie du Sud et du Sud-Est et dans le Caucase. Il analyse les sept opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées en Bosnie-Herzégovine (Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine [MINUBH]), en Croatie (Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka [MONUP]), sur l'île de Chypre (Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypr [UNFICYP]), au Timor-Leste (Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental [MANUTO] et Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste [MINUT]), ainsi que dans les régions contestées du Cachemire (Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan [UNMOGIP]) et de l'Abkhazie en Géorgie (Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie [MONUG]).

Leçon 6 : Maintien de la paix au Moyen-Orient. Cette leçon examine les six opérations distinctes de maintien de la paix de l'ONU dans cette région. Plus précisément, elle donne un aperçu de la plus ancienne mission de maintien de la paix de l'ONU, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) ; de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), créée en 1974 à la suite de la guerre du Kippour ; de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweï (MONUIK) ; de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne [MISNUS]), ayant opéré pendant quelques mois en 2012.

Leçon 7 : Opérations de stabilisation de l'ONU. Cette leçon commence par résumer la manière dont l'ONU a abordé le concept de stabilisation dans ses opérations de paix. Elle donne ensuite un aperçu des principaux épisodes et défis auxquels ont été confrontées les quatre opérations de l'ONU explicitement qualifiées de missions de « stabilisation ». La première opération de ce type a été la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), déployée en Haïti entre 2004 et 2017. Les trois missions de stabilisation suivantes ont toutes été déployées en Afrique, à savoir la mission de stabilisation de l'ONU en RDC (Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo [MONUSCO], de 2010 à ce jour), au Mali (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali [MINUSMA], de 2013 à ce jour) et en République centrafricaine (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine [MINUSCA], de 2014 à ce jour).

Leçon 8 : Maintien de la paix en partenariat. Cette leçon examine les différentes manières dont les soldats de la paix de l'ONU se sont associés à des soldats de la paix d'autres organisations. Ces partenariats ont principalement concerné des acteurs et des organisations d'Afrique et d'Europe, mais ont donné lieu à une série de modèles de coopération différents et ont été à l'origine de quelques-unes des principales innovations en matière de maintien de la paix de l'ONU au XXIe siècle. La leçon fournit des études de cas de deux opérations de partenariat particulièrement importantes au Soudan et en Somalie : l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et le Bureau d'appui des Nations Unies pour la Somalie (UNSOS).

Leçon 9 : Lignes directrices et principes. Cette leçon donne un aperçu des différentes manières dont l'ONU a tenté d'élaborer une doctrine pour guider la manière dont ses soldats de la paix opèrent sur le terrain. Plus précisément, elle résume brièvement les principaux thèmes et conclusions du Groupe d'étude sur les opérations de paix des Nations Unies (le « rapport Brahimi ») (2000), de la doctrine Capstone des Nations Unies (2008), du rapport du Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations

de paix (2015), du rapport du général de corps d'armée (retraité) dos Santos Cruz sur l'amélioration de la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies (2017) et de l'initiative Action pour le maintien de la paix en cours (de 2018 à ce jour).

Leçon 10 : Résumé et conclusions. Cette leçon récapitule brièvement le contenu des Leçons 1 à 9, résume l'impact global des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au cours du XXIe siècle et revient sur les cinq thèmes permanents introduits dans la Leçon 1.

Section 1.2 Grandes Tendances du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020

Entre 2000 et 2020, l'ONU a maintenu entre 13 et 18 opérations de maintien de la paix en activité chaque année (Figure 1-1). Dans l'ensemble, cette période a vu 35 opérations de maintien de la paix dirigées par l'ONU (voir Tableau 1-1). En plus des missions dirigées par l'ONU, dans la même période, 20 autres opérations de paix et 50 opérations non onusiennes impliquant des contingents militaires ont été autorisées par l'ONU. L'ONU, n'ayant jamais eu le monopole de l'autorisation ou de la conduite des opérations de paix, a souvent travaillé avec divers autres acteurs engagés dans le maintien de la paix. Au XXIe siècle, nombre de ces acteurs venaient d'Afrique et d'Europe. Par conséquent, toute histoire complète du maintien de la paix de l'ONU doit tenir compte de ces autres types d'opérations de paix. La Leçon 8 examine donc plus en détail les partenariats des Nations Unies avec ces autres acteurs. Pour le moment, il y lieu d'indiquer que l'ONU a fourni un soutien technique, logistique et financier à plusieurs opérations de paix non onusiennes et que ses soldats de la paix se sont engagés dans des partenariats successifs, parallèles et hybrides avec des organisations régionales sur divers théâtres dans le monde.

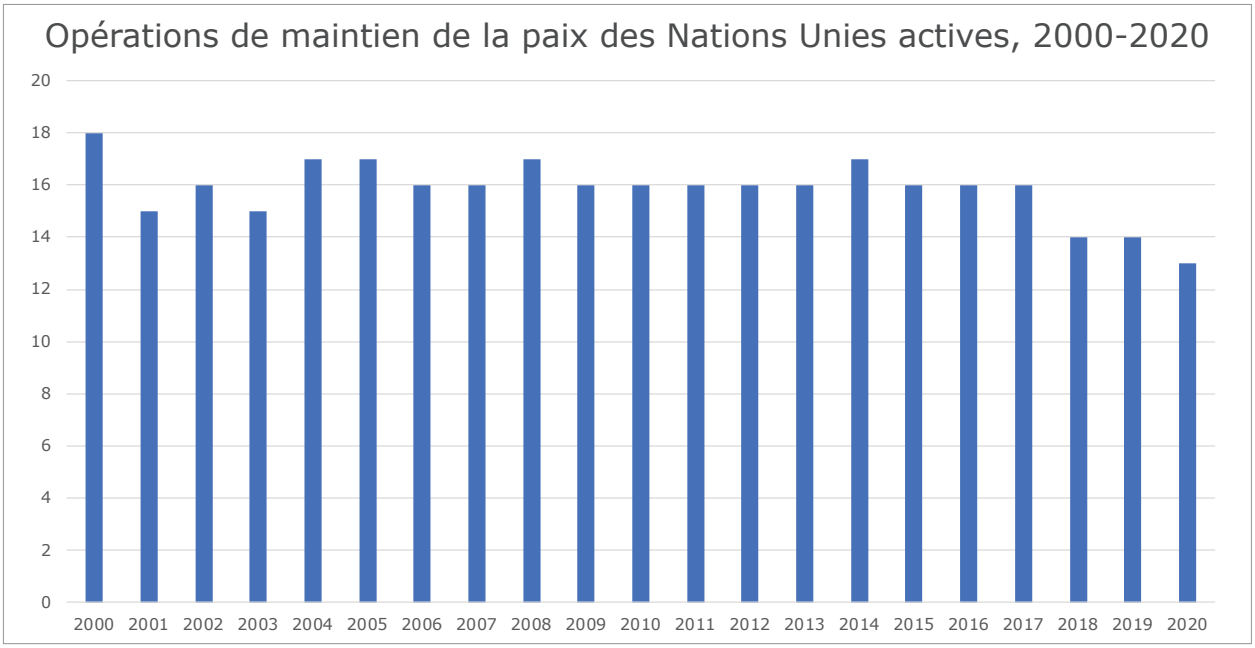


Figure 1-1 : Opérations de maintien de la paix des Nations Unies actives, 2000-2020

Source : DPO, « United Nations Peacekeeping ». Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr>.

Tableau 1-1 : Opérations de maintien de la paix actives de 2000 à juin 2020 [1]

Mission	Lieu	Années d'activité	Taille du déploiement (estimation du nombre maximum de soldats de la paix en uniforme)	Analysé dans la leçon
ONUST	Israël, Égypte, Liban et République arabe syrienne	de 1948 à ce jour	570	6
UNMOGIP	Inde et Pakistan (Cachemire)	de 1949 à ce jour	50	5
UNFICYP	Chypre	de 1964 à ce jour	6.275	5
FNUOD	Israël et République arabe syrienne	de 1974 à ce jour	1.100	6
FINUL	Liban	de 1978 à ce jour	12.700	6
MINURSO	Sahara occidental	de 1991 à ce jour	237	3
MONUG	Géorgie	1993-2009	1.529	5
MONUIK	Koweït et Iraq	1993-2003	1.174	6
MONUT	Tadjikistan	1994-2000	81	--
MINUBH	Bosnie-Herzégovine	1995-2002	2.047	5
MONUP	Croatie	1996-2002	28	5
MIPONUH	Haïti	1997-2000	300	--
MINURCA	République centrafricaine	1998-2000	1.350	--
MINUK	Kosovo	de 1999 à ce jour	4.720	2
ATNUTO	Timor oriental	1999-2002	10.790	2
MONUC	République démocratique du Congo	1999-2010	22.016	2
MINUSIL	Sierra Leone	1999-2005	17.670	2
MINUEE	Éthiopie et Érythrée	2000-2008	4.200	4
MANUTO	Timor oriental	2002-2005	5.500	5
MINUCI	Côte d'Ivoire	2003-2004	76	3
MINUL	Libéria	2003-2018	16.115	3
MINUSTAH	Haïti	2004-2017	10.101	7
ONUB	Burundi	2004-2006	5.770	4
ONUCI	Côte d'Ivoire	2004-2017	10.954	3
MINUS	Soudan	2005-2011	10.519	4
MINUT	Timor-Leste	2006-2012	1.608	5
MINURCAT	Tchad	2007-2010	5.525	4
MINUAD	Soudan	de 2008 à ce jour	21.600	8
MONUSCO	République démocratique du Congo	de 2010 à ce jour	22.016	7
MINUSS	Soudan du Sud	de 2011 à ce jour	7.900	4
FISNUA	Soudan	de 2011 à ce jour	4.250	4
MISNUS	République arabe syrienne	2012	300	6
MINUSMA	Mali	de 2013 à ce jour	15.200	7
MINUSCA	République centrafricaine	de 2014 à ce jour	12.900	7
MINUJUSTH	Haïti	2017-2019	1.275	7

1) ONU, Département des opérations de paix, « Lieux d'intervention » et « Opérations passées ». Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr>.

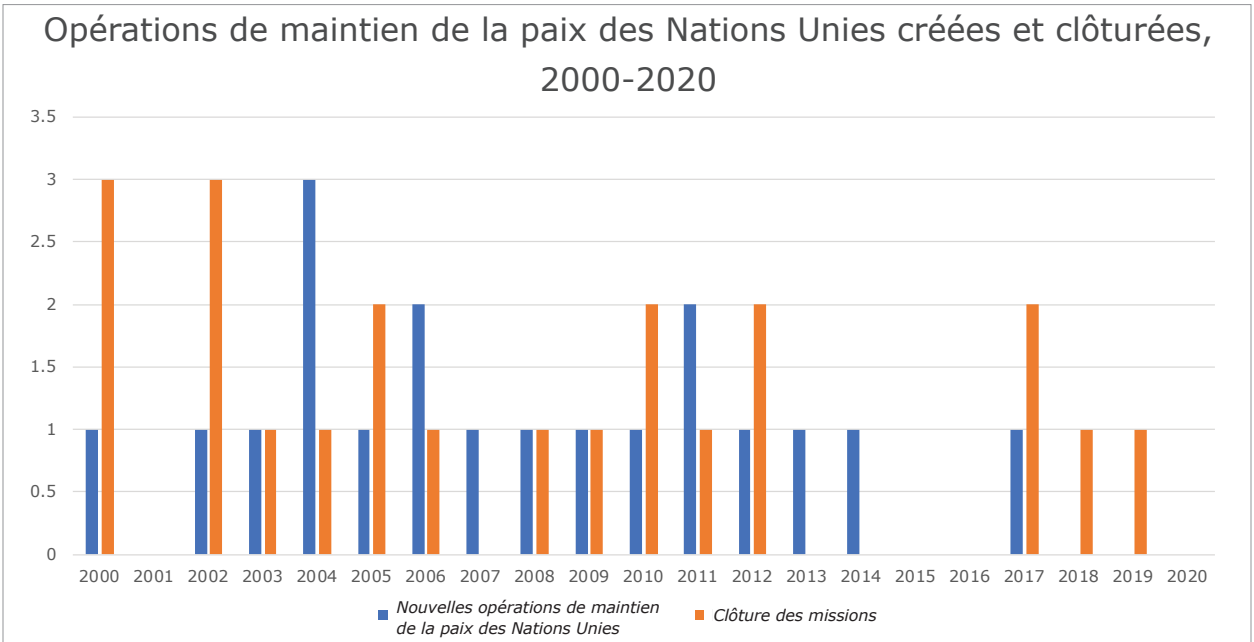


Figure 1-2 : Opérations de maintien de la paix des Nations Unies créées et clôturées, 2000-2020

Source : DPO, «United Nations Peacekeeping». Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr>.

Bien que 35 opérations de maintien de la paix des Nations Unies aient été actives entre 2000 et 2020, seules 19 d'entre elles ont été initiées depuis 2000 (voir Tableau 1-1). L'année la plus active de cette période a été 2004, lorsque trois nouvelles opérations de maintien de la paix ont été créées en Haïti (MINUSTAH), au Burundi (ONUB) et en Côte d'Ivoire (ONUCI) (Figure 1-2). L'opération multidimensionnelle la plus récente impliquant des troupes de maintien de la paix a été la MINUSCA en République centrafricaine en 2014 (la MINUJUSTH, la mission qui lui a succédé en 2017 dans le cadre de la réduction des effectifs de la MINUSTAH en Haïti, n'a pas impliqué de contingents). En parallèle, l'ONU a clôturé 22 opérations de maintien de la paix entre 2000 et 2020, dont 18 avant 2012 (Figure 1-2).

En termes géographiques, le maintien de la paix de l'ONU au cours du XXIe siècle s'est notamment concentré en Afrique subsaharienne. Sur les 35 opérations de maintien de la paix actives de l'ONU entre 2000 et 2020, 17 ont eu lieu en Afrique. Cette tendance, parmi les nouvelles missions de l'ONU établies depuis 2000 était encore plus marquée, étant donné que 13 sur 18 d'entre elles, soit 72 pour cent, ont été déployées en Afrique, y compris les cinq plus grandes opérations de cette période : la MINUSIL en Sierra Leone, la MINUL au Libéria, la MINUAD au Darfour (Soudan), la MONUSCO en RDC et la MINUSMA au Mali. Les cinq autres opérations de maintien de la paix créées après 2000 ont été déployées au Timor-Leste (MANUTO et MINUT), en Haïti (MINUSTAH et MINUJUSTH) et en République arabe syrienne (MISNUS).

En ce qui concerne le nombre de soldats de la paix en uniforme, le XXIe siècle a connu une augmentation globalement régulière des troupes militaires et des effectifs de police, ainsi qu'un nombre généralement constant d'observateurs et d'experts. Le nombre de soldats de la paix en uniforme des Nations Unies a atteint un niveau record en 2010, avant de se contracter quelque peu depuis 2016 (Figure 1-3). Cette diminution est due à la fermeture des missions au Libéria (MINUL), en Côte d'Ivoire (ONUCI) et en Haïti (MINUSTAH), ainsi qu'aux transitions et réductions en cours des missions au Darfour

(MINUAD) et en RDC (MONUSCO). L'absence de nouveaux théâtres opérationnels pour les soldats de la paix de l'ONU depuis le déploiement de la MINUSCA en 2014 a également contribué à cette contraction.

Il n'est pas surprenant, compte tenu de toute cette activité, que la période de 2000 à 2020 soit également la plus coûteuse de l'histoire du maintien de la paix de l'ONU depuis son lancement en 1948. En termes financiers, le montant annuel des dépenses de maintien de la paix de l'ONU a augmenté de manière assez régulière, passant d'un peu plus de 2 milliards de dollars en 2000 à un pic d'environ 8,3 milliards de dollars au cours de l'exercice 2015/2016, avant de diminuer progressivement pour atteindre environ 6,5 milliards de dollars en 2020. Par rapport à la cinquantaine d'années écoulées entre 1948 et 1999, les deux décennies depuis 2000 représentent environ les trois quarts des dépenses totales consacrées au maintien de la paix par l'ONU. Au cours de ces deux décennies, le taux de remboursement de base des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a été augmenté en plusieurs étapes, passant de 988 dollars par Casque bleu et par mois en 2000 à 1.428 dollars en 2018[2]. L'ONU verse cette allocation mensuelle par soldat/officier à chaque gouvernement du pays fournisseur de contingents ou de personnel de police. Il est important de noter que l'amélioration des procédures bureaucratiques et d'approvisionnement a permis à l'ONU de déployer ses soldats de la paix de manière plus rentable, l'ONU ayant réduit le coût de déploiement par soldat de la paix de 22 pour cent depuis 2006[3].

Le nombre de soldats de la paix des Nations Unies a augmenté entre 2000 et 2020, tout comme le nombre de pays fournisseurs. Le nombre de pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police des Nations Unies était de 82 en mars 2000, mais fin 2007, il approchait les 120. Le nombre exact est resté autour de 120 depuis lors, pour atteindre un pic de 128 en septembre 2014 (Figure 1-4). Ces pays étaient un mélange d'anciens et de nouveaux contributeurs et ont fourni un nombre très inégal de soldats de la paix. Néanmoins, la tendance générale à la hausse est un signe clair que davantage d'États membres prennent leurs responsabilités au sérieux. Comme le stipulent les articles 43 et 48 de la Charte des Nations Unies, tous les États Membres doivent mettre à la disposition du Conseil de sécurité les moyens nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le nombre croissant de pays fournisseurs de contingents a créé à la fois des opportunités et des défis pour l'ONU. Du côté positif, l'augmentation du nombre de pays fournisseurs de contingents et de partenariats a permis aux Nations Unies de puiser dans un plus grand réservoir de personnel et de capacités pour ses missions. Elle a également permis d'accroître le soutien politique aux missions, car un plus grand nombre de pays avaient un intérêt concret dans ces dernières et acquéraient une connaissance directe des défis pratiques qu'elles impliquaient. Cependant, ce nombre plus important a également créé des défis pratiques, notamment celui de s'assurer que tous les pays fournisseurs de contingents comprennent les normes de l'ONU et les respectent. Cela a, à son tour, mis à rude épreuve les capacités de formation limitées des Nations Unies, qui ont souvent eu du mal à s'assurer que tous les pays fournisseurs de contingents et de partenariats respectaient systématiquement les normes de formation et d'équipement de l'ONU avant le déploiement.

2) Assemblée Générale des Nations Unies, *Réexamen des taux applicables aux sommes à rembourser aux gouvernements des États qui fournissent des contingents,* Rapport du Secrétaire, A/45/528. Disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/a/45/582> ; Assemblée Générale des Nations Unies, « Taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents », résolution 72/285, 5 juillet 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/a/res/72/285>.

3) Département des opérations de paix et Service de la gestion de l'information, « Action for Peacekeeping: Key Achievements on Performance », DPPA-DPO, 5 décembre 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/201912013_a4p_performence_achievements_one_pager_final_update003.pdf>.

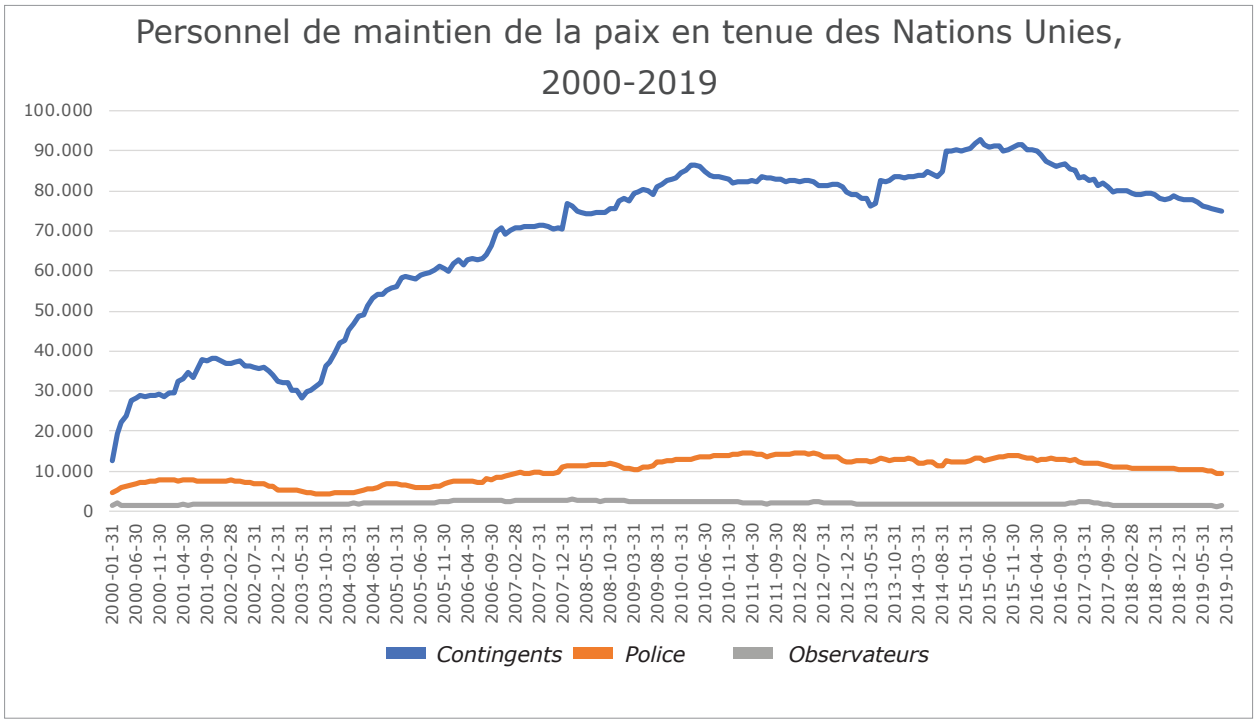


Figure 1-3 : Personnel de maintien de la paix en tenue des Nations Unies, 2000-2019

Source : DPO, «United Nations Peacekeeping». Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr>.

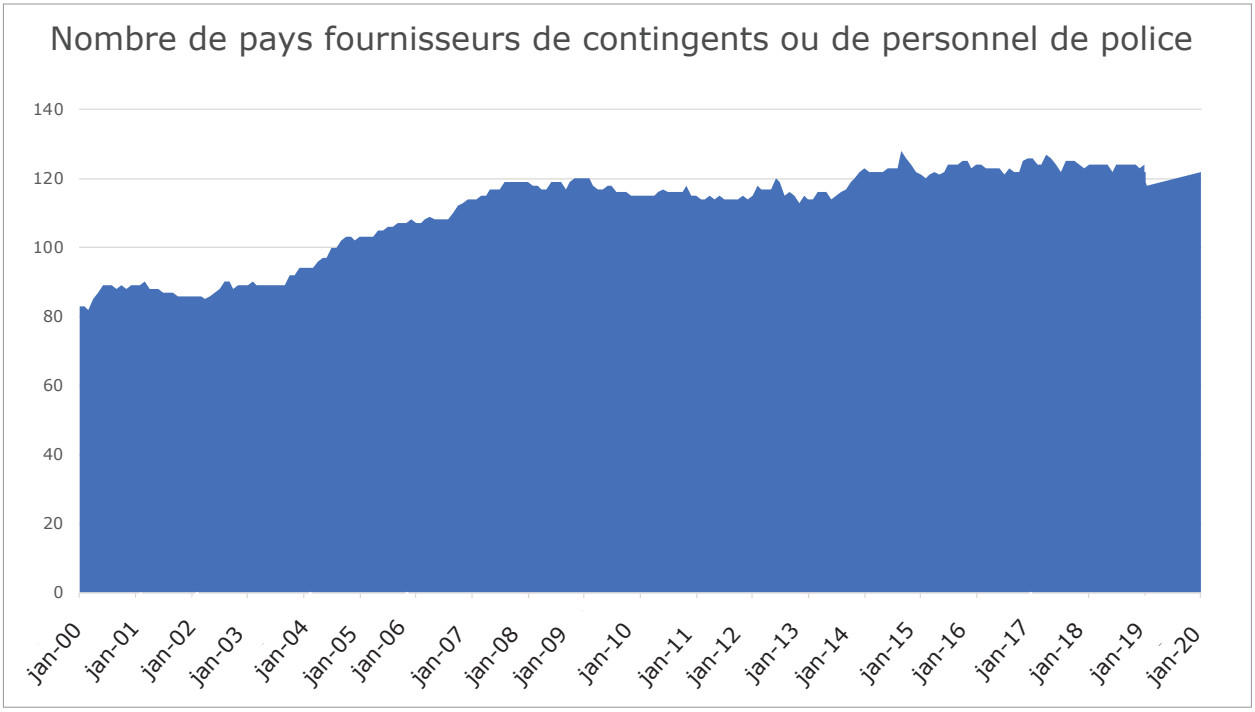


Figure 1-4 : Nombre de pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police

Source : Providing for Peacekeeping, « IPI Peacekeeping Database ». Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ipinst.org/publications/series/providing-for-peacekeeping>.fr>.

Le poids de la fourniture des soldats de la paix de l'ONU a toujours été partagé de manière très inégale entre les membres de l'organisation, une poignée de pays fournisseurs de contingents et de partenariats fournissant la majeure partie du personnel en uniforme de l'ONU. Au XXIe siècle, la plupart des principaux pays fournisseurs de contingents sont des États d'Asie du Sud et d'Afrique, tandis que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les États européens fournissent relativement peu de soldats de la paix. Prenons l'exemple d'un mois relativement chargé pour le maintien de la paix de l'ONU, le mois d'août 2017. À ce stade, on comptait 91.256 soldats de la paix en uniforme déployés par 124 États Membres de l'ONU. Il faut garder à l'esprit que pour soutenir ce nombre de personnel sur le terrain, il faut en avoir trois fois plus à disposition : pendant qu'un contingent est déployé sur le terrain, d'autres unités doivent se préparer et s'entraîner en vue d'une rotation, tandis que le groupe qui vient d'effectuer une rotation a ensuite besoin de temps de repos et de récupération avant d'être éventuellement appelé à se déployer à nouveau. En août 2017, la répartition des tâches était très inégale. Les 30 premiers pays fournisseurs de contingents ont fourni 80.059 (soit 88 pour cent) du nombre total de soldats de la paix en uniforme, tandis que les 10 premiers pays fournisseurs de contingents en ont fourni 58 pour cent[4]. Fait remarquable, les cinq pays en tête de liste – l'Éthiopie, le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan et le Rwanda – ont fourni 40 pour cent de l'effectif mondial des forces de maintien de la paix de l'ONU.

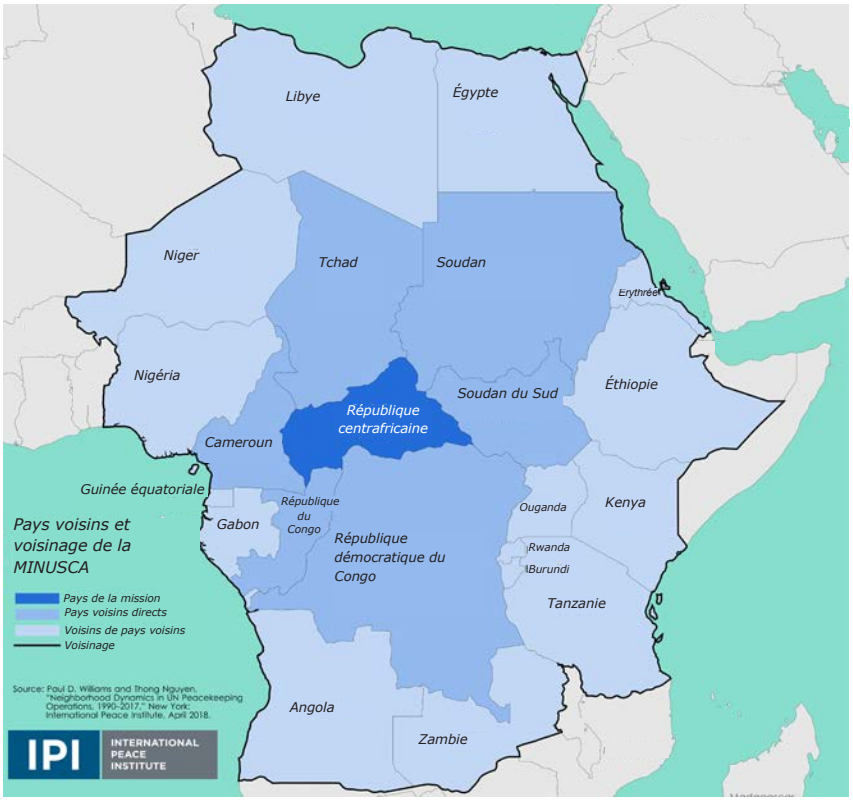


Figure 1-5 : Pays voisins et voisinage de la MINUSCA

Source : Paul D. Williams et Thong Nguyen, «Neighborhood Dynamics in UN Peacekeeping Operations, 1990–2017», Institut international pour la paix, 11 avril 2018. Disponible de l'adresse suivante : <https://www.ipinst.org/2018/04/neighborhood-dynamics-in-un-peacekeeping-operations>.

4) A ce stade, le top-10 des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police était, dans l'ordre, l'Éthiopie, le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, le Rwanda, le Népal, le Sénégal, l'Égypte, le Ghana et l'Indonésie.

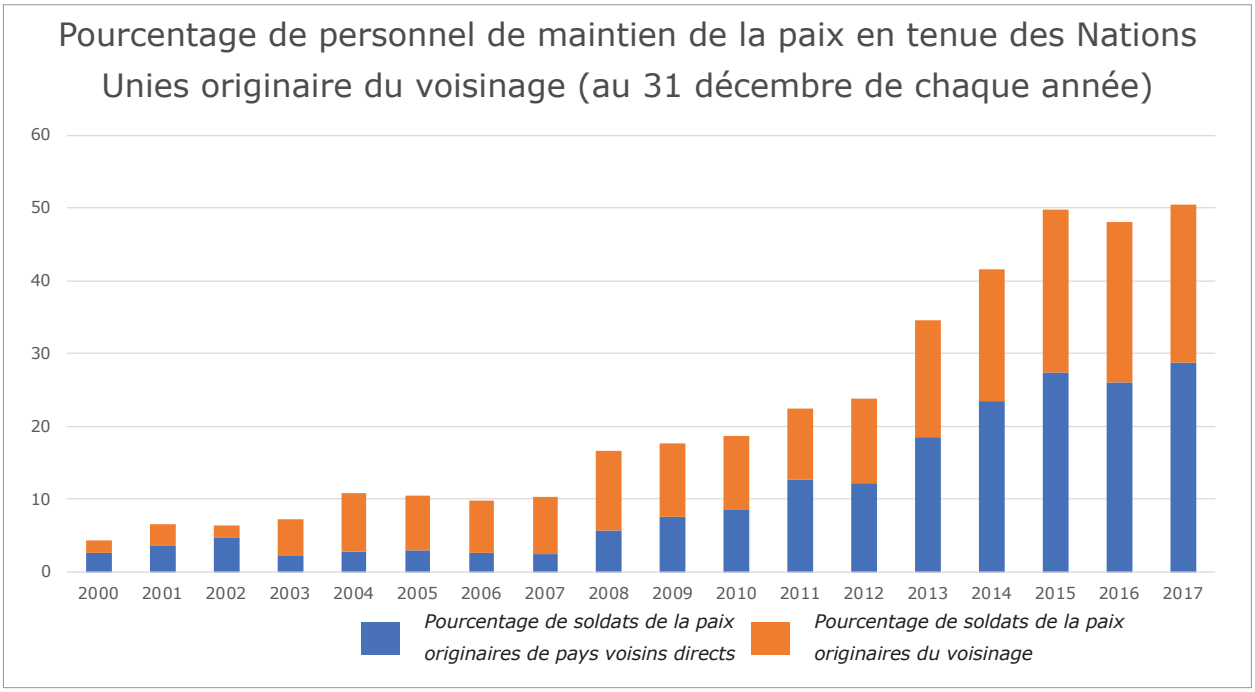


Figure 1-6 : Pourcentage de personnel de maintien de la paix en tenue des Nations Unies originaire du voisinage (au 31 décembre de chaque année)

Source : Paul D. Williams et Thong Nguyen, «Neighborhood Dynamics in UN Peacekeeping Operations, 1990–2017», Institut international pour la paix, 11 avril 2018. Disponible de l'adresse suivante : <https://www.ipinst.org/2018/04/neighborhood-dynamics-in-un-peacekeeping-operations>.

Une autre tendance notable concernant les fournisseurs de soldats de la paix de l'ONU concerne le niveau croissant des contributions des États voisins, c'est-à-dire les États partageant une frontière avec le pays hôte. En particulier depuis la mi-2008, le nombre de soldats de la paix des Nations Unies provenant des voisins immédiats et du voisinage élargi a augmenté de manière significative[5]. La Figure 1-5 montre comment une étude a défini les voisins immédiats et le «voisinage régional» dans le cas de la MINUSCA en République centrafricaine. Alors qu'au début des années 1990, moins de 3 pour cent de l'ensemble des troupes de maintien de la paix de l'ONU provenaient de voisins immédiats, depuis 2008, ce pourcentage n'a cessé d'augmenter pour atteindre environ 20 pour cent en 2017. Pour l'ensemble du grand voisinage, le nombre de troupes de maintien de la paix de l'ONU dépassait rarement 10 pour cent jusqu'en janvier 2008. En 2017, il avait augmenté pour atteindre près de 34 pour cent. Des tendances similaires sont évidentes pour les contributions de personnel de police. La Figure 1-6 représente les pourcentages totaux de soldats de la paix en uniforme de l'ONU tirés des voisins immédiats et du voisinage élargi. En décembre 2017, sept missions de l'ONU n'avaient pas de troupes provenant de pays voisins, mais pour quatre d'entre elles, le voisinage fournissait plus de la moitié de leurs troupes : FISNUA (Abyei), MINUSMA (Mali), MINUK (Kosovo) et MINUSCA (RCA).

5) Paul D. Williams et Thong Nguyen, *Neighborhood Dynamics in UN Peacekeeping Operations, 1990–2017* (New York: International Peace Institute, 2018). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ipinst.org/2018/04/neighborhood-dynamics-in-un-peacekeeping-operations>.

Pour l'ONU, l'augmentation du nombre de contributeurs de voisinage a constitué à la fois des opportunités et des défis. Comme le résument Williams et Nguyen :

> « D'un point de vue général, le fait d'avoir des voisins contributeurs offre plusieurs opportunités potentielles : une meilleure connaissance locale de l'État hôte et de la dynamique de son conflit, une proximité géographique susceptible de faciliter un déploiement rapide et, en raison des retombées qu'ils risquent de subir, un intérêt direct à trouver une solution à la crise et, par conséquent, la volonté d'accepter des missions longues et risquées. Par ailleurs, les contributions des pays voisins peuvent également poser des problèmes aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le plus important est sans doute que leur proximité géographique peut en faire des parties principales ou secondaires au conflit, auquel cas ils sont susceptibles de faire valoir des intérêts partisans, par omission ou par commission, sapant le principe d'impartialité de l'ONU »[6].

À l'autre extrémité du spectre des contributions, on trouve les États Membres de l'ONU fournissant relativement peu de soldats de la paix, en tout cas par rapport aux principaux pays fournisseurs. Le premier groupe notable est celui des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, également connus sous le nom de P5. En vertu de l'article 24(1) de la Charte, le Conseil de sécurité a « la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales ». En tant que membres permanents du Conseil disposant d'un droit de veto, les cinq membres permanents détiennent clairement un statut privilégié. Mais en termes de fourniture de soldats de la paix en uniforme, leurs contributions ne sont pas remarquables. Le Conseil ne s'est pas officiellement prononcé sur la question de savoir si l'article 24(1) signifie que les membres individuels du Conseil ont une responsabilité plus élevée que celle des autres États Membres en ce qui concerne la fourniture de soldats de la paix des Nations Unies. Au cours du XXIe siècle, les contributions du P5 ont connu des variations considérables (voir Figure 1-7).

- Après avoir déployé près de 900 soldats de la paix en uniforme, principalement dans les Balkans entre 2000 et 2001, les contributions américaines sont tombées à moins de 100, principalement des experts et du personnel de police déployés à la MINUSTAH et à la MINUL, en 2009. Ce nombre a progressivement diminué au cours de la décennie suivante et, en 2020, il ne restait plus que 30 soldats de la paix en uniforme américains, presque tous des officiers d'état-major répartis entre six missions différentes : cinq en Afrique et l'ONUST au Moyen-Orient.

6) Williams et Nguyen, *Neighborhood Dynamics*, 2.

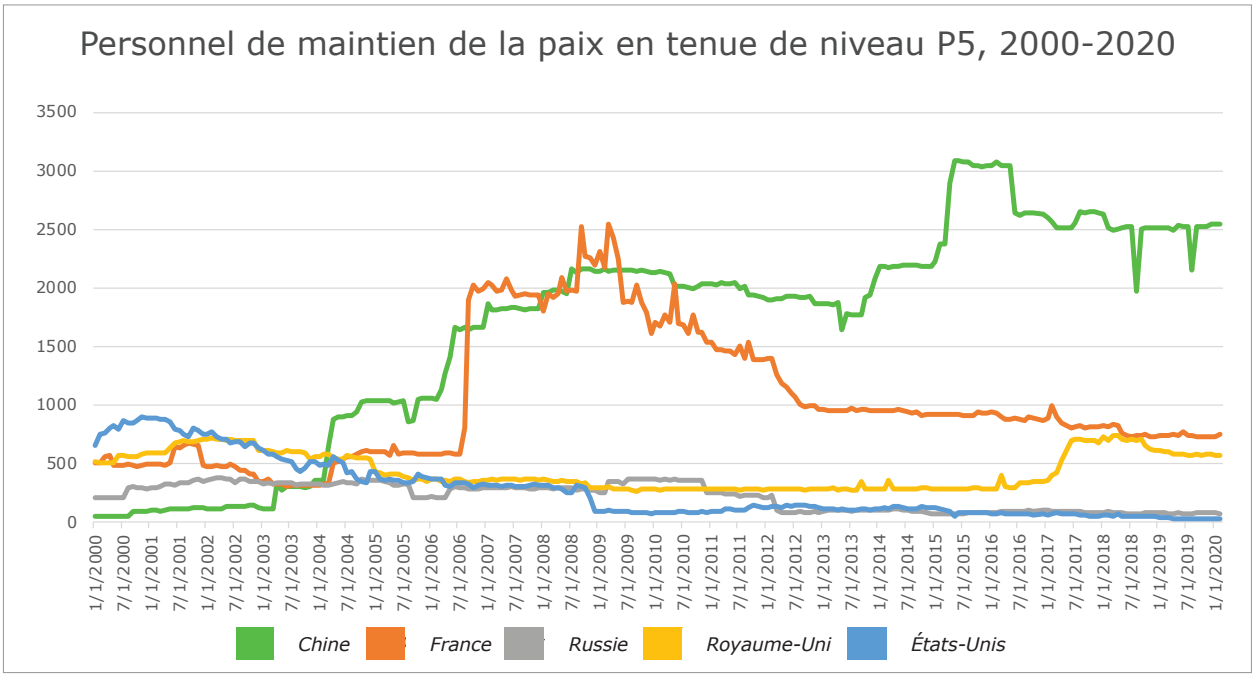


Figure 1-7 : Personnel de maintien de la paix en tenue de niveau P5, 2000-2020

Source : DPO, «Pays contributeurs en soldats et policiers». Disponible de l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/en/troop-and-police-contributors>.

- En opposition presque totale, la trajectoire des contributions de la Chine en matière de soldats de la paix en uniforme a augmenté de manière significative au cours de cette période. Après avoir déployé du personnel civil de maintien de la paix en 1989 en Namibie, les contributions de la Chine n'ont augmenté que très lentement, et en 2000, elle déployait encore moins de 100 personnes en uniforme. Cependant, en l'espace de huit ans, la Chine a fourni plus de 2000 soldats de la paix de l'ONU, principalement dans des missions en Afrique, pour atteindre un pic d'un peu plus de 3000 en 2015. Au cours de cette période, la Chine a non seulement augmenté ses contributions traditionnelles de personnel médical et d'ingénieurs, mais, à partir de décembre 2013, elle a également déployé des contingents d'infanterie, d'abord au Mali (MINUSMA) puis, à partir de 2015, au Soudan du Sud (MINUSS).
- La France a également augmenté ses contingents de maintien de la paix de l'ONU depuis le début des années 2000. Elle a commencé dans les années 2000 avec environ 500 personnels en uniforme déployés principalement dans l'ONUCI et la FINUL, mais avec des contributions plus modestes dans huit autres opérations. Après la guerre de 2006 entre Israël et le Hezbollah, la France a déployé plus de 1600 soldats dans la mission rénovée de la FINUL au Liban. En 2008, la France a déployé un bataillon supplémentaire à la MINURCAT au Tchad et en République centrafricaine pour aider à faire face à certains des effets de la guerre au Darfour (Soudan). Cela a brièvement porté le total de la France à plus de 2500 soldats de la paix de l'ONU. La décennie s'est terminée par le déploiement de la plupart des quelque 700 soldats de la paix en uniforme de la France dans la FINUL.

- En ce qui concerne le Royaume-Uni, il a déployé à peu près le même nombre de soldats de la paix de l'ONU en 2020 qu'en 2000, le nombre total fluctuant entre 270 et 700. L'engagement le plus durable du Royaume-Uni a été le déploiement de troupes à Chypre (UNFICYP), qui a connu une réduction progressive au cours de ces deux décennies. La contribution la plus importante du Royaume-Uni a eu lieu en 2017, après que le Premier ministre David Cameron s'est engagé à fournir davantage de soldats de la paix de l'ONU lors du Sommet des dirigeants sur le maintien de la paix de 2015. Cela a entraîné le déploiement d'environ 350 soldats à la MINUSS au Soudan du Sud, principalement des ingénieurs et du personnel médical, ainsi qu'un petit détachement d'environ 50 personnes à l'UNSOS en Somalie. Lorsque le Royaume-Uni a retiré son contingent de la MINUSS au début de 2020, il a remis son installation hospitalière de niveau II au Viet Nam. Peu après, le Royaume-Uni a promis une unité de reconnaissance de 250 personnes à la MINUSMA au Mali, mais son déploiement a été reporté à décembre 2020 en raison de l'épidémie de COVID-19.
- Pendant la majeure partie des années 2000, la Russie a maintenu plusieurs centaines de personnels en uniforme dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU, ses plus gros contingents étant déployés dans la MINUS, la MINUK et la MONUC. Pendant la quasi-totalité des années 2010, cependant, la Russie a déployé très peu de contingents de troupes, préférant déployer un petit nombre d'experts et de policiers dans un éventail relativement large de missions. En 2020, la Russie n'a déployé aucun contingent, mais a maintenu un petit nombre d'experts, d'officiers d'état-major et de policiers dispersés dans une douzaine de missions.

Les pays européens constituent autre groupe d'États ayant fourni relativement peu de soldats de la paix de l'ONU pendant la majeure partie du XXIe siècle. Bien qu'ils possèdent un personnel professionnel, compétent et bien formé, de nombreux pays européens ont privilégié les déploiements dans le cadre des opérations menées par les États-Unis en Afghanistan et en Irak plutôt que les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Malgré un certain retour aux opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique après la fin de la campagne d'Afghanistan en 2014-2015, les pays européens n'ont fourni qu'environ 8 pour cent des soldats de la paix de l'ONU dans le monde en 2020[7]. Des chercheurs ont identifié un certain nombre de raisons pour lesquelles les gouvernements européens sont restés réticents à la fourniture de nombreux soldats de la paix de l'ONU : la méfiance à l'égard du commandement et du contrôle de l'ONU, en particulier des règles relatives aux hélicoptères militaires de manœuvre ; l'insuffisance des garanties médicales pour l'évacuation des blessés ; le manque de renseignements techniques sur le maintien de la paix ; le manque de clarté sur les tâches opérationnelles et les dates de fin ; la lenteur des processus de l'ONU pour décider des déploiements ; la sous-utilisation de leurs actifs et de leurs compétences ; le manque de planification proactive et inclusive de la part de l'ONU ; la difficulté d'atteindre les objectifs de l'ONU en matière de femmes soldats de la paix ; les considérations de dépenses ; et le soutien insuffisant à la communication stratégique auprès des publics nationaux[8].

7) Voir : Joachim Koops et Giulia Tercovich (eds.), « A European Return to UN Peacekeeping? » *International Peacekeeping*, Vol. 23, No. 5, 2015, 597-803.
8) Arthur Boutellis et Michael Beary, *Sharing the Burden: Lessons from the European Return to Multidimensional Peacekeeping* (Washington, DC: International Peace Institute, 2020), 1. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.ipinst.org/2020/01/lessons-from-the-european-return-to-multidimensional-peacekeeping>.

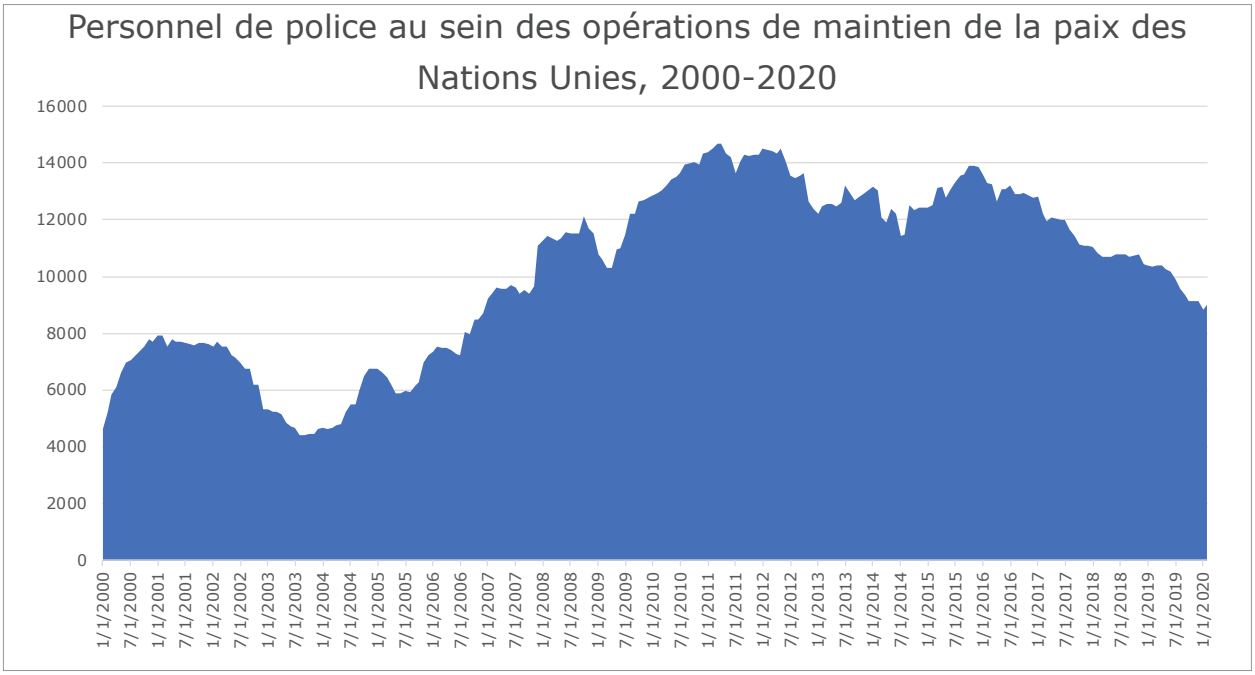


Figure 1-8 : Personnel de police au sein des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020

Source : DPO, «Pertes en vies humaines». Disponible de l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/en/peacekeeper-fatalities>.

En termes de composition des opérations de maintien de la paix de l'ONU, la période 2000-2020 se distingue par une augmentation significative du nombre de policiers et de femmes soldats de la paix. Tout d'abord, le nombre de policiers déployés dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies a fortement augmenté, passant d'environ 4500 au début de l'année 2000 à près de 15000 en 2011 (Figure 1-8). Ces chiffres sont également beaucoup plus élevés que dans les années 1990, où l'on ne comptait qu'environ 2.000 policiers des Nations Unies pendant la majeure partie de la décennie. La police des Nations Unies est un mélange de policiers hors unité constituée, d'un petit nombre d'équipes spécialisées et d'unités de police constituées comprenant généralement entre 120 et 140 officiers armés. Déployés pour la première fois en tant que soldats de la paix en 1960 au Congo, les policiers hors unités constitués accomplissent diverses tâches, notamment l'encadrement et la formation des agents de la police nationale, l'apport d'une expertise spéciale pour les enquêtes et l'aide aux forces de l'ordre locales dans la lutte contre la criminalité transnationale. Les unités de police constituées ont été déployées pour la première fois en 1999 au Kosovo et au Timor oriental afin d'aider à déployer sur le terrain un plus grand nombre de policiers de l'ONU pour assurer la gestion de l'ordre public et protéger le personnel, les installations et les civils de l'ONU. En 2016, plus de 70 unités de police constituées ont été déployées dans des missions de maintien de la paix de l'ONU. La première unité de police constituée entièrement féminine a été déployée par l'Inde en 2007 auprès de la MINUL au Libéria. Les hommes étaient présents, mais uniquement dans des rôles de soutien, comme la cuisine, la conduite et l'entretien des véhicules. Le premier déploiement de la Force de police permanente nouvellement créée a eu lieu en 2007 à la MINURCAT. À l'instar de leurs homologues militaires, les effectifs de la police des Nations Unies ont connu une contraction constante depuis 2016.

Au début des années 2000, les États plus riches de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ont déployé un nombre considérable de policiers des Nations Unies. Cependant, à la fin des années 2000, la grande majorité de la police provenait de pays plus pauvres, principalement d'Afrique et d'Asie, comme le montre le Tableau 1-2.

Tableau 1-2 : Top-10 des pays fournisseurs de personnel de police au cours du XXIe siècle[9]

Décembre 2000		Décembre 2005		Décembre 2010		Décembre 2015		Décembre 2019	
Pays	**Total**	**Pays**	**Total**	**Pays**	**Total**	**Pays**	**Total**	**Pays**	**Total**
États-Unis	849	Jordanie	739	Jordanie	1.902	Jordanie	1.564	Sénégal	1.079
Jordan	848	Bangladesh	478	Bangladesh	1.862	Sénégal	1.392	Rwanda	1.049
Inde	617	Népal	431	Inde	1.057	Bangladesh	1.241	Égypte	825
Germany	455	Sénégal	416	Pakistan	947	Inde	1.080	Bangladesh	650
Ghana	389	Pakistan	394	Népal	886	Népal	1.025	Népal	580
Pakistan	377	Inde	381	Nigeria	877	Rwanda	964	Togo	480
Ukraine	231	Nigeria	374	Sénégal	782	Pakistan	561	Jordan	433
Royaume-Uni	231	États-Unis	359	Ghana	337	Égypte	528	Burkina Faso	370
Portugal	217	Germany	252	Rwanda	298	Cameroun	402	Ghana	363
Nigéria	211	Chine	197	Malaisie	281	Benin	395	Indonésie	335

L'autre tendance notable dans la composition des forces de maintien de la paix des Nations Unies est l'augmentation du nombre de femmes. En 1993, par exemple, les femmes ne représentaient que 1 pour cent des soldats de la paix en uniforme des Nations Unies[10]. Les Nations Unies ont demandé une augmentation du nombre de femmes soldats de la paix dans le cadre de la mise en œuvre de leur programme « Femmes, paix et sécurité », formalisé par l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité en octobre 2000. Officiellement, le Département des opérations de maintien de la paix a avancé plusieurs arguments pour justifier la nécessité d'augmenter le nombre de femmes soldats de la paix[11]. Il s'agit notamment d'améliorer les opérations et les performances grâce à une plus grande diversité et à des compétences élargies ; d'améliorer l'accès aux populations locales, en particulier aux femmes et aux enfants ; d'instaurer un climat de confiance avec les communautés locales ; de contribuer à prévenir et à réduire la violence ; d'inspirer et de créer des modèles[12].

Malheureusement, l'ONU ne met à disposition ses données complètes ventilées par sexe pour ses soldats de la paix en uniforme que depuis 2005, de sorte que les chiffres pour la période de 2000 à 2004 ne sont pas clairs. Les données disponibles montrent que le nombre de femmes soldats de la paix a augmenté lentement, mais régulièrement, passant d'environ 1000 en 2005 à plus de 5000 en 2019 (Figure 1-9). En juin 2020, un total de près de 4000 femmes étaient déployées en tant que soldats de la paix dans l'ensemble des opérations de paix actuelles de l'ONU[13]. À ce stade, la plupart des plus grands contributeurs de femmes soldats de la paix étaient originaires d'Afrique, notamment d'Éthiopie, du Rwanda, du Ghana, de Tanzanie, d'Afrique du Sud et du Sénégal et d'Asie du Sud, plus précisément du Bangladesh et du Népal. Il est notable que le nombre de femmes a continué à augmenter par rapport à 2016, alors que le nombre global de soldats de la paix de l'ONU s'est contracté. Il y a eu une augmentation importante des femmes policières déployées après 2008, partant de presque zéro à près de 1500 en 2011, mais ce chiffre est resté relativement stable depuis lors. Le nombre de femmes soldats a augmenté régulièrement pour atteindre plus de 3000 en 2018, mais cela représentait toujours moins de 5 pour cent du total global.

9) Source : Paul D. Williams avec Alex J. Bellamy, *Understanding Peacekeeping* (Polity Press, 3e édition, 2021), Chapitre 18.

10) « Les femmes dans le maintien de la paix », Département des opérations de paix de l'ONU. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr/women-peacekeeping>.

11) Dans le cadre de la restructuration de l'ONU, le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP) est devenu le Département des opérations de paix (DPO) en janvier 2019.

12) « Les femmes dans le maintien de la paix », Département des opérations de paix de l'ONU. Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr/women-peacekeeping>.

13) DPO, « Statistiques par genre ». Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr/gender>.

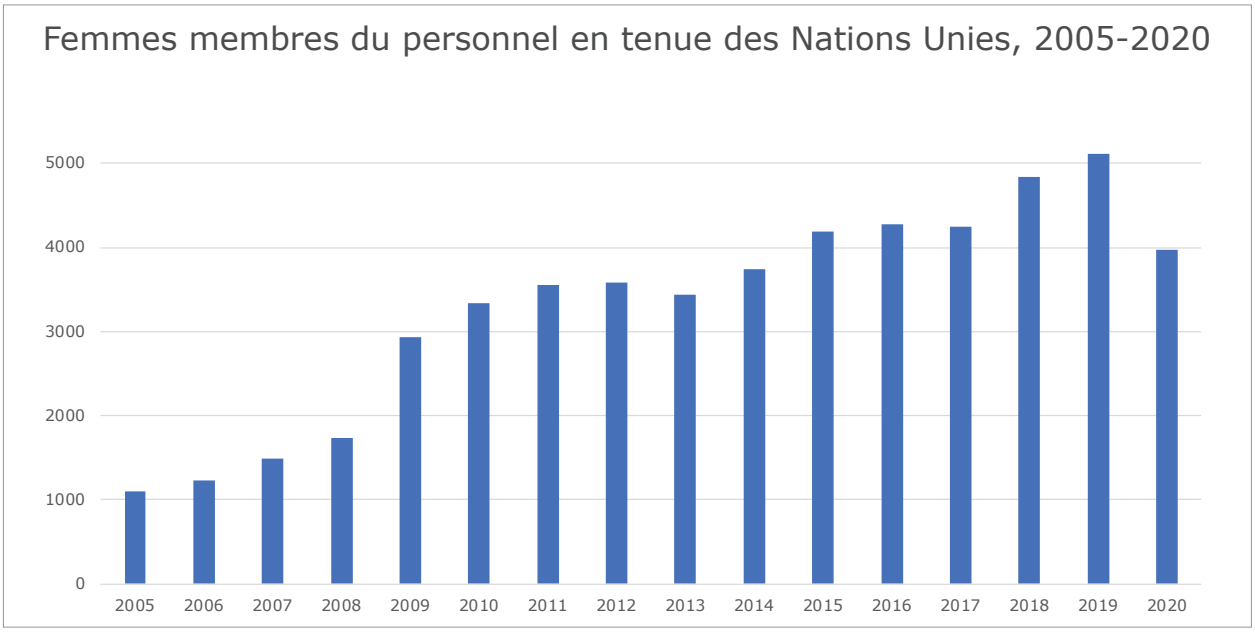


Figure 1-9 : Femmes membres du personnel en tenue des Nations Unies, 2005-2020 (en juin de chaque année)

Source : DPO, «Portail de données ouvertes ». Disponible de l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/en/open-data-portal>.

Une innovation intéressante a été le déploiement d'un petit nombre de troupes de liaison féminines, comme l'équipe zambienne dans la MINUSCA. Il s'agissait de petites équipes féminines destinées à gagner les «cœurs et les esprits» de la population locale grâce à leur interaction avec les femmes locales. Pour ce faire, elles effectuaient des patrouilles, organisaient des réunions et des actions de sensibilisation avec les femmes locales, s'engageaient dans des activités médicales, formaient les femmes à l'hygiène, à la fourniture de repas et de boissons hydratantes et même au jardinage, et identifiaient des projets à impact rapide susceptibles de bénéficier à la communauté locale.

Bien que des appels généraux aient été lancés en faveur d'un plus grand nombre de femmes et que certains objectifs ad hoc aient été élaborés depuis la fin des années 2000, ce n'est qu'en 2018 que l'ONU a établi la *Stratégie de parité entre les sexes applicable au personnel en uniforme* pour la décennie à venir (2018-2028). Cette stratégie fixe des objectifs pour les femmes dans les troupes, les observateurs, la police et le personnel judiciaire et pénitentiaire[14]. Elle fixe les objectifs suivants pour les femmes soldats de la paix d'ici 2028 : 15 pour cent des troupes de l'ONU, 25 pour cent des observateurs militaires et des officiers d'état-major, 30 pour cent des OPI, 20 pour cent des UPF et 30 pour cent du personnel judiciaire et pénitentiaire. En 2019, les femmes représentaient 4,7 pour cent des troupes de l'ONU, 16,7 pour cent des observateurs militaires et des officiers d'état-major des Nations Unies, 26,8 pour cent des policiers hors unités constituées, 10,8 pour cent des unités de police constituées et 29 pour cent du personnel judiciaire et pénitentiaire[15]. La principale raison pour laquelle ces chiffres ne sont pas plus élevés est l'existence de divers obstacles à la participation d'un plus grand nombre de femmes au maintien de la paix de l'ONU. En 2018, l'initiative canadienne Elsie a identifié six principaux types d'obstacles :

14) *Stratégie uniforme pour la parité hommes-femmes 2018-2028* (New York: Département des opérations de paix, ONU, 2018). Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr/uniformed-gender-parity-strategy-2018-2028-full-text>.

15) DPO, « Uniformed Women in Peace Operations », 3 mai 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://twitter.com/UNPeacekeeping/status/1257097608914325504?s=20>.

1. L'égalité d'accès aux opportunités ;
2. Les critères de déploiement ;
3. L'environnement de travail ;
4. Les contraintes familiales ;
5. L'égalité de traitement durant le déploiement ; et
6. Les possibilités d'avancement professionnel[16].

La dernière tendance générale abordée ici concerne les décès des soldats de la paix. En avril 2020, 3.925 d'entre eux étaient décédés en service. Sur ce total, 2.277, soit près de 60 pour cent, sont décédés depuis le 1er janvier 2000[17]. L'ONU enregistre la cause du décès de ses soldats de la paix comme résultant d'un acte de malveillance, d'une maladie, d'un accident ou d'une autre cause. La répartition des décès des soldats de la paix de l'ONU par cause est présentée à la Figure 1-10. Dans l'ensemble, 2010 s'est révélée être l'année la plus meurtrière, en grande partie parce que plus de 100 soldats de la paix de l'ONU ont été tués le 12 janvier lors du violent tremblement de terre ayant frappé Haïti. Pendant la majeure partie de la période 2000-2020, entre 100 et 140 soldats de la paix de l'ONU sont morts chaque année, soit environ un tous les trois jours. Parmi les missions créées après 2000, les plus meurtrières ont été la MINUAD (278 décès), la MINUSMA (209) et la MINUSIL (192), tandis que la MONUC et la MONUSCO combinées ont enregistré 347 décès. La MINUSMA a subi le plus grand nombre de décès dus à des actes de malveillance, soit plus de 130. La maladie a été une autre source majeure de décès, en particulier à la MONUC/MONUSCO, à la MINUSIL, à la MINUL et à la MINUAD, qui ont enregistré au total 542 décès.

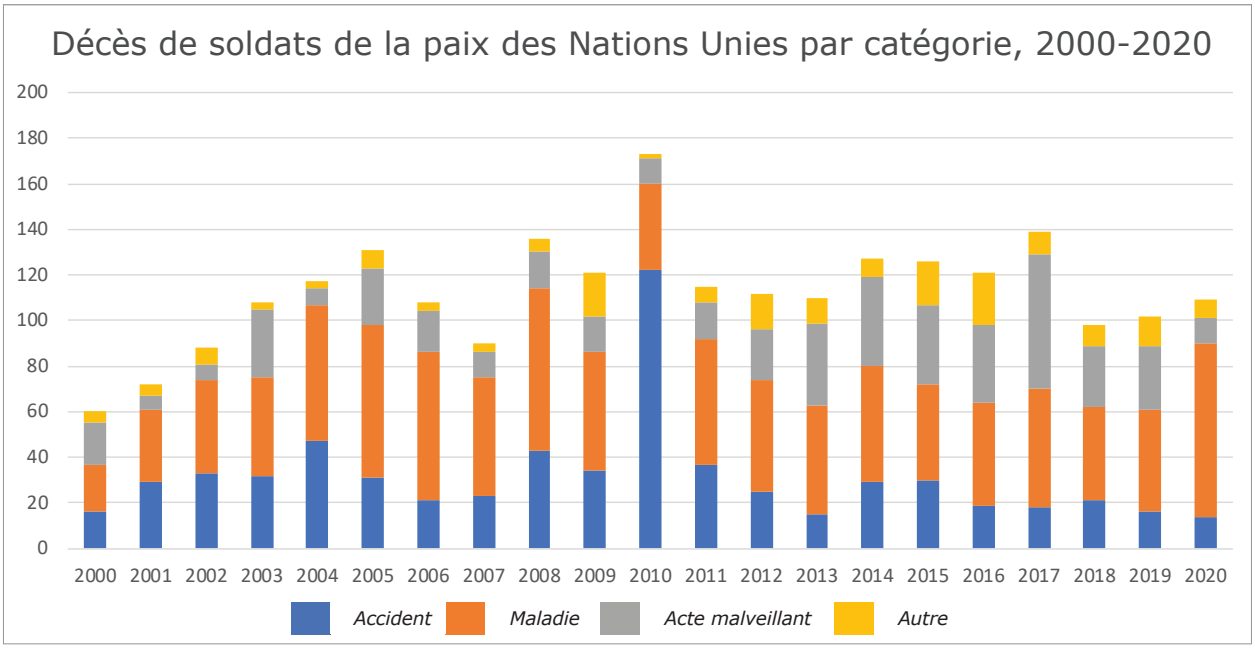


Figure 1-10 : Décès de soldats de la paix des Nations Unies par catégorie, 2000–2020

Source : DPO, «Pertes en vies humaines». Disponible de l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/en/peacekeeper-fatalities>.

16) *Initiative Elsie pour les femmes dans les opérations de paix : étude de base* (Genève : Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité, 2018). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.dcaf.ch/elsie-initiative-women-peace-operations-baseline-study>.

17) DPO ONU, « Pertes en vies humaines ». Disponible à l'adresse suivante : <https://peacekeeping.un.org/fr/fatalities>.

Section 1.3 Thèmes récurrents du maintien de la paix des Nations Unies, 2000-2020

Avant d'analyser l'histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies déployées entre 2000 et 2020, cette leçon se conclut par une brève mise en évidence de cinq des thèmes durables les plus importants se dégageant de ces opérations. Ceux-ci concernent la relation entre les moyens et les fins dans les opérations de maintien de la paix, l'importance de lier le maintien de la paix à des stratégies politiques efficaces de rétablissement de la paix, les efforts de développement de directives et de principes appropriés pour les missions de l'ONU, le besoin de partenariats efficaces et le besoin d'améliorer la responsabilité et la performance des soldats de la paix de l'ONU.

Synchronisation des moyens et des fins

À quelques exceptions près, les nouvelles opérations de maintien de la paix des Nations Unies lancées après 2000 disposaient de mandats très longs. À la fin des années 2000, longs de plus d'une douzaine de pages, ils ont gagné le surnom péjoratif de « mandats-sapin de Noël », en référence au nombre de tâches différentes qui leur étaient rattachées. Pour prendre l'exemple le plus extrême, en 2018, le Secrétaire général de l'ONU a déclaré au Conseil que la MINUSS « n'est pas en mesure de mettre en œuvre 209 tâches prescrites »[18]. Les tâches courantes comprennent le soutien aux forces policières et militaires locales, le suivi du cessez-le-feu, la sécurité maritime, le suivi de la sécurité, les activités de patrouille et de dissuasion, la protection du personnel et des installations humanitaires et des Nations Unies, y compris la libre circulation du personnel et du matériel, la réforme du secteur de la sécurité, la démilitarisation et la gestion des armes, le soutien humanitaire, les droits de l'homme, les femmes, la paix et la sécurité ; les enfants dans les conflits armés ; l'état de droit et les questions judiciaires ; le processus politique ; l'assistance électorale ; le soutien aux institutions de l'État ; la coopération et la coordination internationales ; le soutien aux régimes de sanctions ; l'information du public ; la coordination civilo-militaire ; la planification d'urgence ; l'évaluation de l'impact de la mission ; et (depuis 1999) la protection des civils, y compris les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays. En outre, certaines missions ont été chargées de combattre les « fauteurs de troubles », les groupes armés illégaux non étatiques, voire même les « terroristes »[19]. Pour exécuter un tel éventail de tâches, les missions de maintien de la paix doivent disposer des capacités appropriées en termes de personnel, d'équipements et de moyens, de financement et de systèmes de soutien. Or, des écarts se sont souvent creusés entre les capacités fournies aux opérations et les effets qu'elles devaient produire sur le terrain. Les écarts entre les moyens et les fins des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont une caractéristique régulière de l'histoire de ces missions au XXIe siècle.

18) Conseil de sécurité de l'ONU, « S/PV.8218, 2018. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies », S/PV.8218 (2018), 28 mars 2018, 3. Disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/S/PV.8218>.

19) Les « fauteurs de troubles » (« spoilers » en anglais) sont des parties à un conflit armé qui tentent de faire échouer le processus de paix. Pour plus d'informations, lire : Stephen Stedman, « Spoiler Problems in Peace Processes », *International Security*, Vol. 22, No. 2, 1997, 5-53.

La réussite du rétablissement de la paix est la meilleure stratégie de sortie

Un deuxième thème récurrent découle du fait qu'au niveau politique et stratégique, le maintien de la paix et le rétablissement de la paix sont des activités distinctes. On croit souvent à tort que les opérations de maintien de la paix ont pour mission de mettre fin aux guerres. En réalité, ce sont les belligérants de tout conflit armé qui doivent faire la paix. Les forces de maintien de la paix de l'ONU peuvent rendre cela plus probable en prenant des mesures de confiance, mais elles ne peuvent pas simplement mettre fin aux guerres. C'est le travail des artisans de la paix d'aider les belligérants à négocier un règlement politique. Dans l'idéal, toutes les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devraient donc être directement liées à un processus politique efficace de rétablissement de la paix visant à résoudre le conflit armé en question. En l'absence d'une stratégie efficace de rétablissement de la paix, les opérations de maintien de la paix ne peuvent guère que limiter les dégâts, même si tous les soldats de la paix individuels accomplissent admirablement les tâches qui leur sont confiées. Sans rétablissement de la paix, aucune sortie réussie des opérations de maintien de la paix n'est envisageable. Bien sûr, il est toujours possible qu'une opération de maintien de la paix se termine mal, peut-être par l'éjection de l'opération par le gouvernement hôte ou le retrait du personnel par les principaux pays fournisseurs de contingents. Malheureusement, l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies au XXIe siècle est parsemée de missions ayant échoué en raison de l'absence d'une stratégie efficace pour résoudre le conflit en question.

Les soldats de la paix nécessitent des consignes appropriées

Pour avoir un quelconque espoir de mettre en œuvre leurs mandats complexes, les soldats de la paix ont besoin de conseils sur la meilleure façon de s'y prendre. En tant que pratique sociale inventée et périodiquement réinventée depuis la fin des années 1940, le maintien de la paix des Nations Unies a fait l'objet de nombreux efforts pour élaborer des directives, des principes, des meilleures pratiques et une doctrine. Au XXIe siècle, les principes de base s'articulent autour des trois énoncés dans la doctrine Capstone de 2008[20]. La première était **le consentement des principales parties au conflit**, y compris le gouvernement du pays hôte. Sans présumer l'universalité du consentement de tous les groupes armés, cela a permis d'obtenir la liberté d'action (politique et physique) nécessaire à l'exécution des tâches prescrites. La seconde est **l'impartialité**, qui permet la mise en œuvre des mandats sans faveur ni préjudice pour aucune des parties. L'impartialité était considérée comme cruciale pour conserver le consentement et la coopération des principales parties au conflit. Les soldats de la paix impartiaux ne doivent pas cautionner les actions des parties violant le mandat, mais doivent veiller à ce que la lutte contre les violations soit menée de manière transparente et que les raisons de cette action soient expliquées par une communication transparente et efficace. Le troisième principe est **le non-recours à la force, sauf en cas de légitime défense et de défense du mandat de la mission**. Bien entendu, étant donné la longueur des mandats, il s'agit d'un principe très permissif qui autorise le recours proactif à la force dans certaines circonstances. Il est important de noter que l'ONU souligne les différences entre le «maintien de la paix robuste» – où la force proactive est autorisée aux niveaux tactique et opérationnel - et «l'imposition de la paix» – qui ne nécessite pas le consentement des principales parties et peut impliquer l'utilisation de la force militaire au niveau stratégique. Le thème permanent de ce cours est le débat persistant sur la mesure dans laquelle ces principes de base restent appropriés pour tous les soldats de la paix de l'ONU dans toutes ses missions.

20) Département des opérations de maintien de la paix et Département de l'appui aux missions, Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : Principes et orientations (New York : Département des opérations de maintien de la paix, 2008). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/ruleoflaw/blog/document/united-nations-peacekeeping-operations-principles-and-guidelines-the-capstone-doctrine/>.



Parfait Onanga-Anyanga (devant à gauche), Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), accueille Jean-Pierre Lacroix (à droite), Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, lors de son arrivée pour une visite conjointe avec Smaïl Chergui (deuxième en partant de la droite), Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine. 10 avril 2018. Photo ONU par Hervé Serefio.

Le maintien de la paix s'appuie sur les partenariats

L'Organisation des Nations Unies n'a jamais eu le monopole de l'autorisation ou de la conduite des opérations de paix, bien que le concept de « maintien de la paix » soit communément associé aux Nations Unies. Dans la pratique, elle a régulièrement travaillé avec une variété d'acteurs qui sont également engagés dans une certaine forme d'opérations de paix. En ce sens, ce que le Secrétaire général des Nations Unies a appelé le « partenariat pour le maintien de la paix » possède une longue histoire[21]. Mais il est juste de dire qu'au cours du XXIe siècle, la fréquence et la nature des partenariats de maintien de la paix de l'ONU se sont intensifiées, en particulier avec des organisations en Afrique et en Europe. Comme nous le verrons plus loin dans ce cours, l'ONU a développé diverses formes de partenariats avec ces acteurs, notamment des relations hiérarchiques, parallèles, de soutien et hybrides sur le terrain. Mais le maintien de la paix de l'ONU est également fondé sur d'autres types de partenariats. Au niveau politique et stratégique, le maintien de la paix de l'ONU est le résultat de partenariats entre le Conseil de sécurité, le Secrétariat et les États Membres. Aux niveaux opérationnel et tactique, le maintien de la paix des Nations Unies est le résultat de partenariats entre les pays contributeurs de troupes sur le terrain, qui, à leur tour, sont souvent soutenus par une série de contractants privés. Et à un niveau fondamental, le maintien de la paix devrait être un partenariat entre les soldats de la paix eux-mêmes et les « gardiens de la paix » - les populations locales qui reçoivent les missions de l'ONU. Comme nous le verrons tout au long de ce cours, le maintien de la paix de l'ONU a plus de chances de fonctionner efficacement lorsque ces différents partenariats fonctionnent bien.

21) Conseil de sécurité, ONU, Coopérer pour la paix : vers le maintien de la paix en partenariat, Rapport du Secrétaire général, S/2015/229, 1 avril 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=S%2F2015%2F229&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False>.

L’amélioration de la responsabilité et des performances est un facteur de réussite

Enfin, il est important de rappeler que le déploiement des opérations de maintien de la paix de l’ONU a eu diverses conséquences négatives involontaires. En effet, si l’on ne lisait que les commentaires sur les opérations de maintien de la paix contemporaines de l’ONU dans la presse populaire, on trouverait probablement une couverture beaucoup plus négative que positive. En particulier, de nombreux médias ont régulièrement fait état d’une variété de comportements scandaleux de la part des soldats de la paix. Ces derniers se sont notamment livrés à des actes de violence contre des civils, à la contrebande et au trafic de biens illicites, à la propagation de maladies infectieuses et à des actes d’exploitation et d’abus sexuels. Assez tardivement, le Conseil de sécurité, le Secrétariat et la plupart des États Membres ont pris des mesures plus sérieuses pour prévenir ces comportements, notamment des résolutions du Conseil de sécurité, des enquêtes et des réparations pour certaines des victimes. Ils l’ont fait non seulement parce que ces comportements sont moralement répréhensibles et souvent criminels, mais aussi parce que l’amélioration de la responsabilité et des performances des soldats de la paix augmente la probabilité que les missions soient efficaces. Un thème récurrent du maintien de la paix des Nations Unies au XXIe siècle a été de tenir les soldats de la paix responsables de ces fautes et d’améliorer leurs performances. Pour atteindre ces deux objectifs, l’ONU a dû élaborer des règles et des normes appropriées, dont certaines ont été critiquées par des États Membres. L’élaboration de ces normes et les mesures prises pour que les soldats de la paix les respectent, parfois dans des circonstances très difficiles, seront donc abordées dans ce cours.

Questionnaire de fin de Leçon »

1. Entre 2000 et 2020, combien d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont été actives ?

A. 25
B. 30
C. 35
D. 40

2. Depuis 2000, _____ pour cent des opérations de maintien de la paix des Nations Unies nouvellement établies ont été déployées en Afrique.

A. 52
B. 62
C. 72
D. 82

3. Entre 2000 et 2020, quel a été le niveau le plus élevé des dépenses annuelles consacrées au maintien de la paix des Nations Unies ?

A. 6,3 milliards de dollars
B. 7,3 milliards de dollars
C. 8,3 milliards de dollars
D. 9,3 milliards de dollars

4. De janvier à juillet 2009, quel membre permanent du Conseil de sécurité a fourni le plus de personnel de maintien de la paix en tenue ?

A. La Chine
B. La France
C. Le Royaume-Uni
D. La Fédération de Russie

5. Quel État Membre était le premier pays fournisseur de personnel de police en décembre 2005, décembre 2010 et décembre 2015 ?

A. La Jordanie
B. Le Sénégal
C. Le Bangladesh
D. Le Rwanda

6. Le taux de remboursement de base pour les contingents de maintien de la paix des Nations Unies a été porté à _____ en 2018.

A. $1.028 par soldat de la paix et par mois
B. $1.332 par soldat de la paix et par mois
C. $1.410 par soldat de la paix et par mois
D. $1.428 par soldat de la paix et par mois

7. En quelle année l'Organisation des Nations Unies a-t-elle déployé sa première unité de police constituée ?

A. 1960
B. 1996
C. 1999
D. 2001

8. D'ici 2028, les Nations Unies se sont fixées pour objectif que les contingents de maintien de la paix comportent _____ pour cent de femmes.

A. 5
B. 10
C. 15
D. 20

Les réponses à ce questionnaire figurent à la page suivante.

Questionnaire de fin de Leçon »

9. Entre 2000 et 2020, quelle année a connu le plus grand nombre de décès de soldats de la paix des Nations Unies?

A. 2010
B. 2013
C. 2016
D. 2019

10. Un principe fondamental du maintien de la paix des Nations Unies consiste à demander le consentement _____.

A. de toutes les parties au conflit
B. d'aucune des parties au conflit
C. du gouvernement hôte uniquement
D. des principales parties au conflit

Réponses »

1. C
2. C
3. C
4. B
5. A
6. D
7. C
8. C
9. A
10. D